

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Mars 2016

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.



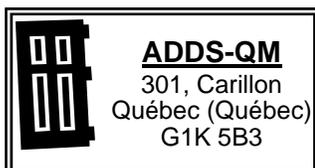
NON

AUX COUPES



À L'AIDE SOCIALE !

Sommaire	
Une lutte incessante contre le projet de loi n° 70 par Corinne Vézeau	P. 2, 3
Info-Loi par Christian Loupret	P. 4
Commentaires face au projet de loi n° 70 par Renée Dubeau et Ginette Gratton	P. 5
Appel à toutes pour se faire entendre par Monique Toutant	P. 6
Pas d'amour pour ces personnes par le Comité femmes de l'ADDS	P. 7
Pourquoi mon organisme est important par Monique Toutant et Corinne Vézeau	P. 8
Histoire de Rachel par Rachel Lacasse et Véronique Salmon	P. 9
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P. 10, 11
Calendrier	P. 16





UNE LUTTE INCESSANTE CONTRE LE PROJET DE LOI N° 70

Par Corinne Vézeau

Depuis le dépôt du projet de loi n° 70 (PL70) le 10 novembre 2015, l'ADDS QM suit les travaux parlementaires de près. Rappelons que le PL70 vise entre autres à la mise en place du Programme objectif emploi, une démarche d'intégration en emploi obligatoire pour tous les nouveaux demandeurs d'aide sociale. Ainsi, une personne sans contrainte qui refuserait de participer au programme pourrait voir son chèque amputé jusqu'à la moitié. Avec son caractère coercitif ou punitif, le PL70 va à l'encontre du droit à l'aide sociale, qui depuis 1969, permet l'accès à une aide financière de dernier recours pour toute personne indépendamment de sa situation. De plus, l'expérience des militant.e.s le démontre : les mesures d'employabilité donnent rarement les résultats escomptés et l'obligation ne tient pas compte des réalités vécues par les personnes. Bref, encore une fois, le gouvernement libéral tente de faire des économies sur le dos des personnes les plus vulnérables.

L'ADDS QM réagit rapidement

Pour exprimer leur désaccord auprès du gouvernement libéral et pour sensibiliser la population aux incohérences du PL70, les militant.e.s de l'ADDS QM et leurs allié.e.s ont utilisé différents moyens de pression et de visibilité au cours des derniers mois. Peu de temps après le dépôt du PL70, le 10 novembre dernier, Renée Dubeau de l'ADDS QM a participé à une conférence de presse à l'Assemblée nationale. Elle était accompagnée de Denyse Thériault de Rose du Nord, ainsi que d'autres membres de la Coalition objectif dignité, un regroupement né en opposition au PL70 dans lequel participe plus de vingt organismes nationaux. Par la suite, le 17 novembre, les militant.e.s ont pris part à une action tintamarre au coin des rues Cartier et René-Lévesque avec la Coalition régionale, qui regroupe 6 organismes de Québec Chaudière-Appalaches, et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). En plus de porter des bannières et de faire du bruit pour manifester leur mécontentement, des tracts ont été distribués aux passant.e.s pour les informer sur les enjeux du PL70.

Le vol PL70 atterrit à l'Assemblée nationale

Le mois de décembre 2015 s'est amorcé chaudement avec une interruption des travaux parlementaires par des militant.e.s provenant de différents groupes dont l'ADDS QM. En effet, la période des questions du 1^{er} décembre a été perturbée par les cris des participant.e.s qui scandaient « Non au projet de loi 70 », ainsi que par des projectiles lancés dans le salon bleu. Il s'agissait en fait d'avions de papier qui arboraient le message « Non au PL70 », le symbole faisant allusion au montant de 1 milliard \$ US accordé par le gouvernement libéral à la compagnie Bombardier. Puis, le 8 décembre, plusieurs militant.e.s se sont rassemblé.e.s pour occuper le bureau de circonscription de Sam Hamad, alors le ministre responsable de l'aide sociale. Même si cette tentative s'est avérée infructueuse, nous en avons profité pour réciter des chansons de Noël spécialement conçues pour l'événement, scander des slogans et afficher notre opposition à l'aide d'autocollants.

Le début des consultations sur le PL70

De retour des fêtes, le 27 janvier 2016, deux militant.e.s, Christian Loupret et Monique Toutant, ont fait partie de la délégation qui présentait le mémoire du FCPASQ aux auditions publiques sur le PL70. Roxane Blanchet de l'ADDS Rive-Sud et Yann Tremblay-Marcotte du FCPASQ étaient aussi de la partie. Le matin des consultations, un *drop* de bannière a été réalisé sur des axes routiers de Québec par différents groupes. La banderole de l'ADDS QM, qui a été accrochée sur la Pente douce, était, aux dernières nouvelles, toujours affichée. On peut y lire : « Arrêtons d'attaquer les plus pauvres. Non aux coupes à l'aide sociale ». Sur l'heure du midi, une manifestation nationale organisée par la Coalition objectif dignité a eu lieu avec plusieurs autres groupes alliés de la province.



L'ADDS QM tenait la bannière à la tête du cortège qui indiquait « L'aide sociale, c'est un droit. L'obligation n'est pas un choix. Non au projet de loi 70 ».



Le mémoire contre le PL70 : une démarche collective avec les militant.e.s

L'ADDS QM avait elle aussi préparé un mémoire à déposer dans le cadre des consultations sur le PL70. Pour alimenter le contenu de celui-ci, une démarche de trois rencontres a été organisée avec les militant.e.s. Lors de la première rencontre, le 13 novembre, nous avons tenu un comité préjugés élargi afin de démystifier le PL70 et de recueillir les questions qui demeurent en suspens. Le 12 janvier, nous avons animé un groupe de discussion pour demander aux militant.e.s de témoigner de leur expérience sur les mesures d'employabilité. Enfin, le 15 janvier, pendant le comité préjugés, nous avons relevé tous les préjugés présents dans le discours du ministre Hamad pour vendre le PL70 lors du dépôt. À la suite des trois rencontres, nous avons donc beaucoup de matériel pour rédiger le mémoire. Ce dernier a été transmis à la commission et à nos groupes alliés le 11 février. Il est également disponible sur le site internet de l'ADDS QM.



Objectif emploi nous jettera à la rue

La lutte s'est poursuivie pendant le mois de février. Le 1^{er} février, l'ADDS QM a réitéré son opposition au PL70 à l'aide d'affiches apposées dans les fenêtres du 301 Carillon. Le 4 février, un sous-comité formé de militant.e.s a préparé l'action du 10 février. La même journée, des lettres contre le PL70 ont été rédigées pour envoyer au courrier du lecteur des journaux. Le 10 février, les militant.e.s de différents groupes communautaires se sont rassemblés pour faire un *die-in* au Centre local d'emploi (CLE) des Quartiers-Historiques. Après le signal donné par la « ministre de la pauvreté et de l'exploitation » jouée par une militante, les participant.e.s se sont couché.e.s sur le sol pour symboliser la mort des nouveaux demandeurs d'aide sociale. Sur la bannière qui les couvrait, on pouvait lire « Objectif emploi nous jettera à la rue ». Une action similaire avait lieu simultanément au CLE de Sainte-Foy. Enfin, pour marquer la fin des auditions publiques le 17 février, des militant.e.s de l'ADDS QM ont assisté à la conférence de presse donnée par la Coalition objectif dignité. Celle-ci avait d'ailleurs prévu pour l'occasion des projections géantes « Non au projet de loi 70 » à différents endroits dans la ville de Québec.

D'autres actions à venir...

Les consultations étant maintenant terminées, nous allons bien sûr suivre de près les travaux parlementaires. D'autres actions sont à venir pour dénoncer le PL70. À la fin du mois de mars, il y aura une conférence publique populaire en soirée. Une campagne de visibilité, durant laquelle vous serez invité.e.s à vous afficher contre le PL70, aura également lieu prochainement. Les détails de ces événements vous seront bientôt transmis.

BIENVENUE EN 2016

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret

Je suis à l'ADDS QM depuis 1996 et je n'ai jamais vu le ministère en si piètres états. Auparavant, quand je jugeais qu'une personne demandait une attention immédiate vu l'urgence de la situation, je téléphonais au Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, j'expliquais la situation et la téléphoniste me transférait à une personne responsable et capable de prendre la situation en main.

Dernièrement, une travailleuse sociale de Québec me réfère une dame qui va avoir son congé d'hôpital à la suite d'une tentative de suicide. Je téléphone au Cabinet du ministre, j'explique la situation et me fait transférer à Service Québec. Une voix me demande de rappeler une autre fois, car il y a trop d'appel en attente. J'ai réessayé une autre fois d'appeler au cabinet et je me suis encore fait transférer à Service Québec, d'où j'ai été transféré au Centre de Communication avec la Clientèle (CCC), lequel centre était inatteignable. J'ai appris par quelques personnes assistées sociales que les CCC ne pouvaient recevoir d'appel cette semaine-là.

Les gens me témoignent que leurs agents ne les rappellent pas vite. Je ne sais plus si le MESS a encore dans ses Centres Local d'Emploi (CLE) leur charte-qualité d'où il s'engageait à retourner notre appel téléphonique au plus tard le jour ouvrable suivant.

Dernièrement, quelqu'un me dit qu'il devra demander de l'aide sociale bientôt, car il n'arrive pas à se trouver un emploi et qu'il lui reste environ 2 000 dollars. Je lui suggère de prendre environ 1 500 \$ de REER et de se faire une épicerie et d'aller faire une demande d'aide sociale. Il téléphone à son CLE et il est transféré au CCC de Gaspé, où un certain C.O. lui dit qu'il n'a pas le droit de placer son argent dans un REER que cela va être considéré comme de l'avoir liquide. Il est maintenant sur l'aide sociale avec aucune sécurité pécuniaire autre que l'aide sociale et pourtant il aurait eu le droit de placer son argent dans un REER.

Appel à tous et toutes ! Voici une question quizz !

Julie a des contraintes sévères à l'emploi, elle quitte le Québec du 2 février au 27 février et fait une demande de Solidarité sociale le 1^{er} mars. Elle a eu son allocation de solidarité sociale le 1^{er} février. Que va-t-il lui arriver?

Si la réponse vous intrigue, communiquez avec nous.



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Mars

Claudette Bouchard
Louise de Beaumont
Annick Couavoux
Gaétan Giguère
Simon Hénaire
Jocelyne Lévesque



Daniel Morin
Marie-Paule Muller
Hugue Parent
Johanne Presse
Jacques-Émile Tellier

COMMENTAIRES FACE AU PROJET DE LOI N° 70 Par Renée Dubeau et Ginette Gratton



Dernièrement, l'ADDS QM organisait un atelier d'écriture afin d'envoyer des lettres d'opinion aux journaux pour exprimer notre colère face au projet de loi n° 70. Voici le résultat :

« L'obsession du déficit zéro et les mesures d'austérité du gouvernement libéral nous touchent encore. Presque tous les groupes de la société sont atteints par ces coupes, sauf quelques personnes, les mieux nanties. Un groupe est particulièrement touché : les personnes assistées sociales. Trois attaques en trois ans, tous partis au pouvoir confondus. Comme si la pauvreté n'était pas encore assez grande, on leur demande encore des efforts. Je vous rappelle que les personnes assistées sociales peinent à se loger et à se nourrir. On ne parle pas de voyages, de luxe : je parle de dignité!

Mais ce n'est pas encore assez... Pour augmenter le budget de l'État, on jettera les personnes à la rue. Le projet de loi 70 obligera toutes les nouvelles personnes sans ressource à passer par un purgatoire, le Programme objectif emploi, durant 12 à 24 mois, en participant obligatoirement à un plan d'intégration vers l'emploi, sous peine de sérieuses pénalités. Les « budgétaires » libéraux parlent de récupérer 50 millions. Et pour qui, tous ces nouveaux dollars? La tendance des dernières années laisse croire que cet argent ne sera pas investi dans les soins de santé, dans l'éducation, dans les services aux enfants ou aux personnes âgées. On parle de 623\$ par mois, qui pourrait se transformer en 320\$, ça vous tente encore ce régime? Pour ceux et celles qui croient encore que ces personnes vivent bien (d'ailleurs, ils sont moins nombreux qu'avant), demandez-vous qui choisit délibérément de vivre dans la misère? Si vous avez déjà craint ou craignez de perdre votre emploi et que le sort est contre vous, c'est ce qui vous attend si le ministre Blais ne retire pas son projet de loi. On doit cesser de croire que nous devons vivre dans une société austère, et plutôt travailler à vivre dans une société solidaire envers tout son monde, même les personnes assistées sociales. Nous devons dire collectivement que l'aide sociale n'est pas une aide conditionnelle. L'aide sociale est un droit, qu'on s'en souvienne. »

Renée Dubeau

« Un projet de loi sans but précis voué à l'échec, un projet de loi insécurisant. Faisant référence au projet de loi 70, je suis renversée de réaliser à quel point les gestionnaires font la guerre aux bénéficiaires de l'aide sociale. On utilise un canon pour tuer une mouche à mon avis. Si encore de telles coupures pouvaient aider à promouvoir la santé ou le bien-être des personnes, je comprendrais, mais il n'en est rien.

À quand la solidarité dans ce pays? Je me joins aux personnes blessées d'une telle maladresse.

Bonne chance à vous, à nous. »

Ginette Gratton





Appel à toutes pour se faire entendre!

Par Monique Toutant

Encore une fois, cette année, le 8 mars est une date importante à retenir dans son calendrier car c'est la journée internationale des femmes. Le thème 2016 est : **Appel à toutes pour se faire entendre!**

Au nom du comité femmes de l'ADDS QM, je viens vous donner les informations pour participer avec nous aux activités associées à cette journée. Comme le 8 mars est un mardi, les activités de la journée seront soulignées le 5 mars, un samedi. Le tout commencera avec une marche mixte. Le point de rendez-vous est à 10h30 au Cégep Limoilou à la porte 1398 sur la 8^e Avenue (autobus 800). Le départ de la marche sera vers 11h. Nous devons sortir nos sifflets et nos trompettes pour se faire entendre! Pour les personnes qui ont de la difficulté à marcher, il y aura un véhicule à la fin de la marche.

Ensuite, il y aura un brunch festif et une animation au Patro Roc-Amadour situé au 2301, 1^{ère} Avenue (autobus 801). Le brunch est non-mixte. La contribution suggérée pour le brunch est de 5\$. Vous devez réserver votre place en appelant au 651-4280 (c'est dans le 418). Vous pouvez assister seulement au brunch ou à la marche, ou les deux, c'est comme vous le voulez !



PAS D'AMOUR POUR CES PERSONNES !

Par Rachel Lacasse, Monique Toutant, Corinne Vézeau, Julie Gros-Jean, Véronique Salmon et Ginette Gratton



Dans le cadre de la campagne « une personne = un chèque pour vivre dans la dignité » du Comité femmes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, le Comité femmes de l'ADDS a envoyé une lettre aux journaux pour dénoncer la façon dont l'aide sociale traite les personnes qui sont ou que l'on soupçonne être en situation de vie maritale. Voici la lettre qui d'ailleurs, a été publiée dans deux journaux:

« Comme la Saint-Valentin arrive bientôt, nous voulons profiter de l'occasion pour dénoncer le fait que les personnes assistées sociales n'ont pas le droit de vivre l'amour. En effet, selon la loi de l'aide sociale on peut être accusé d'être en situation de vie maritale dans une des trois situations suivantes : si l'on a la même adresse, si l'on s'entraide ou si l'on est dénoncé par une tierce personne. L'aide sociale déclenche alors une enquête. Si les personnes ne sont pas en couple, elles doivent le prouver.

Pour les personnes qui sont en couple, si les deux sont prestataires de l'aide sociale, ils reçoivent un seul chèque, diminué de plus de 300\$ par mois. Pour les personnes dont le partenaire travaille, le montant du chèque est ajusté en fonction de son revenu, jusqu'à une possibilité de ne plus rien recevoir.

L'aide sociale met les personnes en situation de dépendance et de fragilité ouvrant la porte à toutes sortes d'abus possibles et de violence. C'est une perte de liberté totale!

En 2016, il est difficile pour des personnes bénéficiant de l'aide sociale de vivre pleinement l'amour, car cette situation apporte du stress et de l'insécurité. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Québec de modifier la loi de l'aide sociale de façon à ce que, de la même manière que pour la régie des rentes du Québec, les individus reçoivent chacun leur chèque. Parce qu'une personne égale un chèque pour vivre dans la dignité. »





Pourquoi mon organisme est important? Par Monique Toutant et Corinne Vézeau



Lors de la grève sociale du 3 novembre 2015, plusieurs organismes, dont l'ADDSQM, sont sortis dans la rue pour dénoncer le sous-financement du communautaire. Pendant la journée, il y a eu une zone de grève à la place de l'Université-du-Québec, ce qui nous a permis de tenir un kiosque pour présenter l'ADDSQM. Nous avons profité de l'occasion pour faire une activité avec les personnes qui étaient sur place. Nous leur avons demandé d'écrire pourquoi leur organisme est important pour eux et elles. Les participant.e.s étaient invitées à écrire leur réponse directement sur un grand parchemin. Comme l'activité s'est avérée un succès, nous avons répété l'expérience lors du *party* de Noël 2015. Au total, nous avons récolté les commentaires de 47 personnes. Voici donc quelques exemples de témoignages relevés sur le parchemin :

« Le 435, c'est mon centre de jour. Sans subventions, le communautaire va fermer. Nous n'aurons plus de services. »

« Je suis d'O.S.M.O.S.E. Il m'aide à briser la solitude, à guérir mon anxiété et [il me permet] d'être une aide unique pour aider mon prochain. »

« À partager avec d'autres personnes le vécu et les problèmes que je vis. S'il ferme, je n'aurai plus d'endroit où briser mon isolement. »

« Mon organisme est un lieu de formation citoyenne et humaine. »

« Il me permet de faire ce que j'aime : défendre les droits, travailler en collectif, dans des rapports égalitaires. »

« Mes droits de citoyennes sont défendus grâce au comité de citoyens de mon quartier (CCCQSS). »

« Il m'aide à reprendre confiance en moi, dire haut et fort ce que je vis comme personne à l'aide sociale. ADDSQM. »

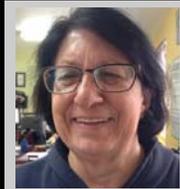
« Mon regroupement me permet de travailler avec des gens formidables à la construction d'une société plus juste et plus égalitaire. Vive la grève! »

« Parce que je peux y trouver des gens qui me comprennent, qui m'aident dans les coups durs. Aussi, je me fais des amis. »

« Il m'alimente en entraide, humanité, solidarité et espoir! »

Comme vous pouvez le constater à la lecture des témoignages, les groupes communautaires jouent un rôle très important pour plusieurs personnes. Ultérieurement, l'ADDSQM souhaite remettre le parchemin en main propre au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin de le sensibiliser à l'importance de financer les organismes communautaires adéquatement et de reconnaître leur travail.





HISTOIRE DE RACHEL

Par Rachel Lacasse et Véronique Salmon



Bonjour, je m'appelle Rachel.

Pendant une quinzaine d'années, j'ai fait du ménage et des repas dans des maisons privées. À la fin des années 80, j'ai dû quitter mon emploi, car on n'avait plus besoin de mes services étant donné que ma patronne était décédée. Je recevais de l'assurance-chômage (depuis 1996 le nom a changé pour assurance-emploi) tout en faisant une recherche d'emploi. Comme je n'ai rien trouvé et que j'avais terminé mon chômage, j'ai dû faire une demande d'aide sociale. J'ai continué à chercher des emplois tout en ayant l'aide sociale. Je ne trouvais rien. Étant sans contraintes à l'emploi, je n'avais pas beaucoup d'argent pour vivre. Pour pouvoir épargner des sous, je demeurais en chambre, j'allais manger chez les petites sœurs de la Charité et je n'avais pas beaucoup de loisirs. La seule grosse dépense que je me permettais était d'acheter mon laissez-passer d'autobus pour pouvoir sortir. Pendant au moins 7, 8 ans, j'ai été sans contraintes à l'emploi.

Comme je n'arrivais pas à trouver d'emploi, j'ai demandé ma contrainte sévère à l'aide sociale pour être moins pauvre. On me l'a refusée. Et là, j'ai entendu parler de l'ADDS dans les médias. Je suis allée à un dépanneur, qui s'appelle aujourd'hui l'ADAS, et j'ai parlé de mon vécu à l'avocate. Elle a pris mon dossier en main. Quelque temps plus tard, j'ai dû passer au Tribunal administratif pour enfin obtenir ma contrainte sévère à l'emploi.

Après 5, 6 mois je suis devenue membre de l'ADDS et j'ai commencé à m'impliquer dans les comités. Depuis ce temps-là, je milite toujours dans cet organisme. Mon contact à l'ADDS m'a permis de connaître d'autres groupes, de connaître mes droits et d'agir en conséquence pour améliorer mon sort. En venant à l'ADDS, j'ai aussi appris que je pouvais avoir un logement social. J'ai appliqué à l'Office municipal et 14 ans plus tard j'ai eu une place dans un HLM à Québec : un 31/2.

Depuis 3 ans, je reçois la pension de vieillesse, un petit montant de la régie des rentes et le supplément garanti. Si je continue de m'impliquer autant à l'ADDS c'est parce que je me sens redevante à cet organisme vu qu'ils ont pu me permettre d'améliorer mon sort et que ça m'a permis de briser mon isolement. En m'impliquant dans les comités de l'ADDS je me suis sentie utile et valorisée. J'ai trouvé ma place dans la société. On sent qu'on en fait partie.





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Focus groupe sur les programmes d'employabilité

Le **12 janvier**, nous avons organisé un focus groupe sur les expériences en programmes d'employabilité. **Six personnes** ont participé, et le contenu de cette rencontre a servi à la rédaction du mémoire de l'ADDS QM concernant le projet de loi 70.



Formation sur les actions dérangeantes

Le **20 janvier**, **trois militant.e.s** de l'ADDS QM ont participé à une formation sur les actions dérangeantes offertes par le REPAC.



Bilan mi-année

Le **21 janvier**, **douze personnes** ont participé au bilan de la mi-année. Nous avons réalisé que nous avons particulièrement fait beaucoup de luttes cet automne. Il faut dire que l'austérité ne laisse pas beaucoup de répit ... de même que le projet de loi 70 !

« Drop » de bannière

Le **27 janvier**, **trois militant.e.s** de l'ADDS QM ont installé une bannière dans la ville de Québec (avec d'autres organismes) afin de dénoncer le projet de loi 70 (lire article p. 2 et 3).



Manifestation contre le projet de loi 70

Le **27 janvier**, **douze membres et militant.e.s** de l'ADDS QM ont participé à la manifestation nationale contre le projet de loi 70. Cette manifestation était organisée par la *Coalition nationale Objectif dignité* et avait lieu à Québec (lire article p. 2 et 3).



Atelier : lettres courrier aux lecteurs

Le **4 février**, **quatre militant.e.s** ont participé à un atelier d'écriture concernant notre opinion du projet de loi 70. Ces lettres ont été envoyées aux courriers aux lecteurs de différents journaux (lire article p. 5).

Die-in contre le projet de loi 70

Le **10 février**, **quatorze membres et militant.e.s** ont participé à un die-in au CLE des quartiers historiques afin de signaler notre opposition au projet de loi 70. Cette action était organisée par la *Coalition régionale*.



Conférence de presse contre le projet de loi 70

Le **17 février**, **trois militant.e.s** ont participé à la conférence de presse de la *Coalition nationale Objectif dignité* qui était à l'extérieur du parlement. Des images géantes du logo de la Coalition ont été projetées sur les buildings environnants.

Dance-in contre l'austérité et pour un meilleur financement des organismes communautaires

Le **18 février**, **huit militant.e.s** ont participé à un dance-in exécuté dans trois centres d'achats afin de dénoncer le sous-financement des organismes communautaires et les mesures d'austérité. Cette action était organisée par le *Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches* (REPAC 03-12), le *Regroupement des organismes communautaire de la région 03* (ROC 03) et le *Regroupement des groupes de femmes de la région de la capitale nationale* (RGF-CN).



Semaine des actions dérangeantes

Un appel de la Coalition main rouge invitait toutes les organisations du Québec à participer à la semaine des actions dérangeantes du 22 au 27 février. Sous le thème « *Semaine d'actions pour un meilleur partage de la richesse* », cette semaine visait à dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement libéral. L'ADDS QM a participé à trois actions.

Drop de bannière

Le **22 février**, **trois militant.e.s** ont installé une des 9 bannières dans la ville de Québec sur laquelle on pouvait lire « *Budget 2016 : aux riches de payer !* » Cette action était organisée par la *Coalition justice sociale*.

Actions dérangeante dans une banque

Le **24 février**, toujours organisée par la *Coalition justice sociale*, **huit militant.e.s** ont envahie une banque (avec près d'une cinquantaine d'autres personnes) afin de mentionner au gouvernement que de l'argent il y en a ailleurs que dans les poches de la population.

Action dérangeante dans une compagnie d'assurance et de services financiers

Le **25 février**, **six militant.e.s** ont participé (avec plusieurs autres personnes) à une action dérangeante dans une compagnie d'assurance et de services financiers. Cette action était organisée par le REPAC 03-12, le ROC 03 et le RGF-CN et visait à démontrer où l'argent se trouve.





CALENDRIER

Mars 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 13h30 Atelier d'écriture pour l'Info-Dignité	2 <u>9h30 à 12h</u> Formation sur la permanence	3 <u>9h30 à 15h30</u> Formation 8 mars	4	5 <u>11h</u> Marche 8 mars Départ du Cégep de Limoilou (8e Avenue, porte: 1398)
7 <u>9h30</u> Comité loi	8 <u>9h30</u> Comité femmes 13h30 Atelier droit aide sociale (ADAS)	9 <u>9h30 à 15h</u> Formation code de vie	10	11 <u>9h30</u> Comité préjugés	12
14	15 <u>9h30</u> Comité finances	16 <u>12h à 13h</u> Chaîne humaine autour du Conseil du Trésor	17	18	19
21 <u>9h00</u> Comité organisateur	22 <u>9h30</u> Comité communication, accueil et recrutement	23	24	25 Congé de Pâques	26
28 Congé de Pâques	29	30	31		

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passer nous voir !*